

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Formation à la mise en place d'une méthodologie pour l'élaboration et la mise en place du DUERP

▪ Objectifs

- Être capable d'identifier, classer, hiérarchiser les risques pour dégager des priorités
- Rédiger le document unique, élaborer un plan d'actions de prévention
- Assurer la mise en œuvre des actions et évaluer leur efficacité

▪ Durée : à déterminer en fonction du site	▪ Nombre de stagiaires : 1 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

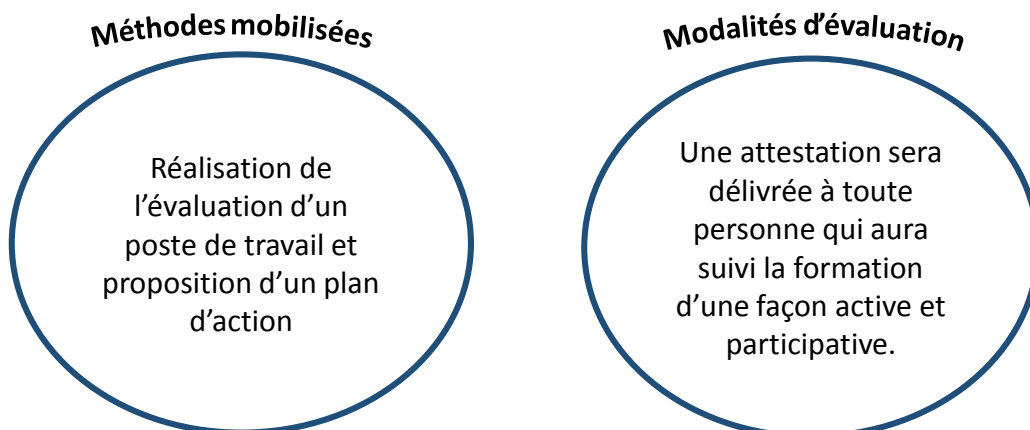
Membres du CSSCT, Cadres, Dirigeants, Agent de maîtrise, Animateur sécurité.

▪ Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum
Savoir lire et parler la langue française.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Première

Lecture et compréhension des textes relatifs à l'évaluation des risques

- ❖ Rappel réglementaire
- ❖ Article L4121-1 du Code du travail
- ❖ Décret du 05 Novembre 2001

Préparation de la démarche d'évaluation des risques

- ❖ Choix des auditeurs et définition de leurs rôles
- ❖ Les informations à rassembler
- ❖ Les outils à employer
- ❖ Le découpage de l'entreprise en unité de travail
- ❖ La planification
- ❖ Organisation interne
- ❖ Définition des unités de travail à auditer



Explication des méthodes d'identification et d'évaluation des risques

- ❖ Savoir repérer un risque
- ❖ Observer les tâches réellement effectuées aux différents postes de travail en dialoguant avec les personnes qui les occupent ainsi que toutes celles qui peuvent être concernées.
- ❖ Prendre en compte le vécu du personnel
- ❖ Analyse des derniers Accidents de travail et Maladies Professionnelles
- ❖ Donner une valeur aux risques pour les classer
- ❖ Déterminer la gravité des dommages, l'évaluation de leur probabilité d'occurrence, le nombre de salariés exposés.
- ❖ Prendre en compte l'avis du médecin du travail

Audit complet d'un poste de travail pour adapter les méthodes choisies aux réalités et conditions de l'entreprise

Deuxième partie

Étude des risques particuliers de l'entreprise avec étude de cas concrets.

- ❖ Risques de chute de plain-pied
- ❖ Risques de chute de hauteur
- ❖ Risques liés aux circulations internes
- ❖ Risques routiers
- ❖ Risques liés à l'activité physique
- ❖ Risques liés à la manutention mécanique
- ❖ Risques liés à la manutention manuelle
- ❖ Risques liés aux produits, aux émissions de déchets
- ❖ Risques liés aux agents biologiques
- ❖ Risques liés aux équipements de travail
- ❖ Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- ❖ Risques et nuisances liés au bruit
- ❖ Risques liés aux ambiances thermiques
- ❖ Risques d'incendie, d'explosion
- ❖ Risques liés à l'électricité
- ❖ Risques liés à l'éclairage
- ❖ Risques liés aux rayonnements
- ❖ Les autres risques

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Étude et reconnaissance des symboles du danger

Prise en compte des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures

Suivi et réponses aux problèmes rencontrés lors des audits internes réalisés par le groupe de travail

Troisième partie

Synthèse et bilan des évaluations

Intégration de la sécurité en amont

Organisation de travail en limitant les risques

Information et formation

Hiérarchisation des risques et dégagement de priorités

Aide à la mise en place de la rédaction du document unique

Élaboration du programme d'actions de prévention

- ❖ Mesures techniques sur les postes et équipements de travail
- ❖ Formations spécialisées du personnel
- ❖ Réorganisation ou modification des postes audités

Étude des documents obligatoires à mettre en place faisant suite à l'évaluation des risques

